



## Contrat de saillie

Saison 2019

# MILOR CHAMPEIX



Génétiqu'Anglo

### Vendeur

Haras d'Emy  
Rancillac 82160 Parisot  
06.22.10.60.35  
emilie8224@sfr.fr  
www.haras-demy.com

### Acheteur

Nom/Prénom.....  
Adresse.....  
.....  
Code Postal/ville.....  
Tel.....  
Mail.....

### Jument

Nom.....  
N°SIRE.....  
Née le.....  
Race.....  
Robe.....  
Père.....  
Mère.....

### Centre de mise en place

Nom du Haras.....  
Adresse.....  
.....  
Code Postal/ville.....  
.....  
Responsable.....  
Tel.....

## Conditions de vente

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

IAF Immédiate et réfrigérée au Haras d'Emy ; 166,50 € HT à la réservation + 150 € HT de FT+  
373,50 € HT solde poulain vivant.

Le chèque de réservation est établi à la signature du contrat.

Le chèque de caution est établi ce jour pour la deuxième partie du paiement et remis au vendeur qui s'engage à l'encaisser lorsque la condition retenue ci-dessus à été réalisée. Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux l'égal.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles ce déroulent les inséminations avec la semence fraîche.

De la semence réfrigérée pourra être disponible sous certaines conditions, pour cela, se renseigner au près du vendeur.

Fait en deux exemplaires à..... Le .....

Le Vendeur

L'acheteur (« mention lu et approuvé »)